



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 231-2023
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.315

Déposée le : 23.11.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Zybach (Spiez, PS) (porte-parole)
Fisli (Meikirch, PS)
Kohler (Spiegel b. Bern, PLR)
Sancar (Bern, Les VERT-E-S)
Lindegger (Roggwil, Les VERT-E-S)
Michel (Schattenhalb, UDC)
Blatti (Oberwil i. S., UDF)
Zaugg-Graf (Uetendorf, PVL)
Steiner (Boll, PEV)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Hôtel du gouvernement sans obstacles II

Le Conseil-exécutif est chargé

1. de faire construire un ascenseur à l'Hôtel du gouvernement afin de remplacer le monte-escalier qui a fait son temps ;
2. de définir et de mettre en œuvre d'autres mesures afin que l'Hôtel du gouvernement – salle du Grand Conseil, salles de séances et installations sanitaires comprises – soit aussi accessible sans problème aux personnes en situation de handicap, sans qu'elles n'aient besoin d'aide.

Développement :

Ces dernières années, l'Hôtel du gouvernement de Berne a été rénové en plusieurs étapes. La mise en œuvre de la motion 288-2019 ayant valeur de directive et intitulée « Hôtel du gouvernement sans obstacles » a été adoptée à une grande majorité. Il est réjouissant de constater que plusieurs mesures ont été mises en œuvre. Entre-temps, la motion a été classée. Aux yeux des motionnaires, il reste néanmoins toujours et encore des améliorations à réaliser.

Le monte-escalier menant du hall de l'Hôtel du gouvernement à la Salle des pas perdus est beaucoup trop lent : les parlementaires doivent prévoir beaucoup de temps pour passer d'un étage à l'autre. Par exemple, la pause de la séance vespérale n'est pas assez longue pour

descendre se sustenter et échanger avec les autres membres du Grand Conseil. En outre, le monte-escalier ne peut être utilisé que si quelqu'un est là pour l'actionner. Si plusieurs personnes doivent l'utiliser en même temps, les retards sont importants. Les personnes en chaise roulante doivent suivre les débats du Grand Conseil dans la salle du Grand Conseil, car l'accès à la tribune leur est défendu.

L'éclairage et le choix des couleurs dans les toilettes sont toujours aussi mauvais ou défallants. Ici, des mesures simples suffiraient à atteindre de grandes améliorations.

Il n'y a pas de mains courantes dans les escaliers, ou celles-ci ne commencent qu'à la deuxième ou troisième marche. Les marches ne sont pas suffisamment marquées dans la salle du Grand Conseil et dans les escaliers, elles sont à peine visibles à cause du tapis.

L'acoustique est problématique dans le hall de l'Hôtel du gouvernement, pour les personnes avec et sans handicap auditif.

Des corrections rapides sont nécessaires afin que les parlementaires, mais aussi les visiteuses et visiteurs ainsi que les hôtes puissent mieux profiter de l'Hôtel du gouvernement et y évoluer en toute sécurité, et afin de garantir un accès sans obstacle aux débats du Grand Conseil.

Destinataire
– Grand Conseil